

Le blé de M. Parkinson était de la variété à tige bleuâtre, les autres de celle de Soult, ou comme on le nomme généralement dans ces environs "Blé de Whitlaw."

Nous apprenons qu'une quantité considérable des meilleurs échantillons a été achetée pour semence, tandis que d'autres ont été vendus en beaucoup plus grandes quantités pour une autre fin. Cette exposition de semences aura été ainsi très avantageuse à la population agricole des environs.

CORRESPONDANCE.

FOIRE DE LACHUTE.

Au Rédacteur du Journal du Cultivateur.

MONSIEUR,—La vingtième foire annuelle de Lachûte a eu lieu hier. La place du marché était remplie par un excellent assortiment de bêtes à cornes engraisées, de vaches laitières, de chevaux, de moutons, etc. Le beau temps qu'il faisait, heureusement pour nous, a beaucoup contribué à la bonne réussite et au plaisir de la montre.

Les chevaux n'ont pas rencontré un prompt débit, mais les bêtes à cornes et à laine se sont vendues généralement à des prix assez élevés pour satisfaire les possesseurs.

J'ai remarqué qu'il y avait un bon nombre d'acheteurs de différents endroits. M. Kimpton, de Ste.-Thérèse, a pu se procurer jusqu'à 34 grands bœufs gras; M. Labelle, de St.-Martin, n'a pas acheté moins de 36 têtes de bétail, tant bœufs que vaches; d'autres particuliers en ont acheté 10 à 20, chacun. J'ai vu vendre quelques belles vaches laitières: effectivement, ce canton est célèbre par ses bonnes vaches laitières, ainsi que par son bon beurre.

Le succès qui accompagne ces foires devrait induire d'autres villages à en établir d'annuelles. Elles donneraient aux habitans le moyen de vendre les animaux qu'ils auraient de trop, et leur fourniraient l'occasion de montrer ce qu'ils ont à vendre, pour ne pas parler de l'amusement que procure à ceux, jeunes comme vieux, qui en sont témoins, un rassemblement d'amis venus de toutes parts, tel que la réunion d'hiver, qui a été pour eux tous une source de grande jouissance; chacun semblait être joyeux, et tous ont plus ou moins tiré profit des procédés du jour. Et certes, quiconque viendrait faire un voyage à Lachûte, lors même qu'il n'y aurait pas de foire ni aucun autre amusement public, serait amplement dédommagé par la vue de son beau paysage, de sa belle vallée, de sa montagne et de sa rivière serpentine. Enfin le village de Lachûte est reconnu par tous ceux qui ont eu la bonne fortune de le voir, pour un lieu des plus charmants.

Votre, etc.,

UN VISITEUR.

Lachûte, 15 oct., 1853.

SUR LE COMMERCE DU LIN DU CANADA.

Au Rédacteur du Journal du Cultivateur.

MONSIEUR,—Les patriotes qui, dans les temps passés, se sont intéressés au bien-être du Canada, qui désiraient que ses ressources fussent développées, et qui cherchaient les moyens de donner de l'emploi à certaines classes de ses habitans, ont invariablement recommandé le commerce du lin, comme une affaire convenable au pays, et digne d'être encouragée par la législature.

Mais depuis un certain nombre d'années, les hommes politiques ont eu pour maxime, (si la maxime est bonne ou mauvaise, c'est ce que je ne saurais dire,) que toute espèce d'industrie devrait se maintenir par elle-même, et que le gouvernement ne devait donner d'aide à aucune branche de commerce en particulier, par la raison que si elle était convenable au pays, elle s'établirait et se soutiendrait d'elle-même.

Si l'on raisonnait de cette manière à l'égard du commerce du lin, on pourrait y renoncer d'un coup; car la culture et la manufacture du lin ont été introduites en Canada, il y a deux cents ans, par les premiers colons français. C'était alors un ouvrage de nécessité, car les habitans s'en servaient comme de l'étoffe du pays, pour l'habillement et autres usages domestiques. Mais ces temps de dure nécessité étant passés, la culture et la manufacture du lin sont maintenant à peu près éteintes; et elles n'ont lieu que dans les seigneuries éloignées, et principalement pour la graine seule, la fibre, qui, si elle était traitée convenablement, serait la partie la plus précieuse, étant souvent mise au rebut.

Ce ne sont pas néanmoins tous les pays qui pratiquent cette règle générale de laisser à elle-même chaque branche d'industrie; il y en a qui ont pour principe qu'il y a des branches d'industrie qui peuvent se soutenir par elles-mêmes, tandis que d'autres ont besoin d'une aide artificielle ou étrangère pour s'établir ou se maintenir. Dans les temps passés, la Grande-Bretagne se faisait un devoir de protéger et d'encourager par des actes de son parlement ses manufactures d'étoffes de laine, et elles devinrent le principal objet de commerce du pays. Avant les jours d'Adam Smith, elle offrit des primes pour la production du blé, et stimula ainsi l'agriculture. Il y a deux siècles, c'étaient les Hollandais qui fournissaient des harengs à l'Angleterre; elle commença ensuite à donner des gratifications au trafic de harengs de l'Ecosse, et elle fut bientôt en état de se passer de celui de la Hollande. Au temps de Wentworth, comte de Strafford, elle commença à encourager le commerce des toiles d'Irlande; elle a continué à l'encourager depuis, et il est devenu la grande industrie du pays. Même à présent, la culture et la préparation du lin obtiennent un grand encouragement de la part des propriétaires fonciers et des riches manufacturiers, et la production du

lin prospère en conséquence en Irlande. Par un droit élevé sur les manufactures de lin et de chanvre, de même que sur la matière brute, les Etats-Unis ont donné, depuis la guerre de 1812, beaucoup d'encouragement à ces branches d'industrie, et elles prospèrent dans ce pays. Quand le gouvernement du Canada voudra encourager cette industrie, elle sera également florissante ici. Il est probable que la culture du lin et la fabrique des toiles étaient aussi bien entendues ici, il y a cent cinquante ans, qu'elles l'étaient en Irlande, à la même époque, et je réitère cette assertion pour prouver qu'en Canada cette industrie est devenue comme éteinte par négligence, tandis qu'en Irlande, en conséquence d'un grand encouragement de la part de la législature, elle est arrivée à un assez haut degré de perfection pour n'avoir plus besoin d'aide artificielle.

Je fais cette petite préface pour montrer qu'en Canada, on a parlé de lin et de chanvre depuis 1814, mais qu'il n'a rien été fait, parce que le gouvernement n'a adopté aucun plan organisé et n'a donné aucune aide, et sans une bonne organisation et quelque aide pendant quelques années pour la mettre franchement à l'épreuve, rien ne peut se faire.

Nous pouvons tous lire dans des livres ou des journaux les méthodes employées pour la culture du lin: nous connaissons tous le coton de lin de Claussen, le rouissage breveté, et les appareils chimiques et à la vapeur. Des émissaires peuvent voyager en Europe, et se mettre au fait des modes hollandais, français et irlandais de traiter le lin; des pamphlets peuvent être distribués parmi les habitans, quelques particuliers peuvent construire des moulins, des compagnies peuvent se former pour acheter le lin des cultivateurs, et les cultivateurs peuvent produire d'excellentes récoltes, mais je crains que tout cela ne serve de rien, si le gouvernement n'organise pas la chose et ne lui donne pas son aide et sa protection; car il faut un nombre d'années pour l'épreuve et pour l'établissement de ce commerce, et ni particuliers, ni compagnies n'auront la patience d'attendre, vu qu'il ne rémunérera ni le producteur, ni le manufacturier, au commencement, et ne faudrait-il pas un commerce étendu pour satisfaire le spéculateur?

Pour terminer ce long argument, je vais exposer ce que je crois être le seul plan convenable pour faire l'essai du commerce du lin dans le Bas-Canada.

Deux démarches sont nécessaires: il faut d'abord qu'un particulier soit induit à ériger un mécanisme pour l'apprêt du lin; qu'il achète le produit de cent arpens de lin annuellement des cultivateurs, à un prix déterminé, et qu'il entreprenne de le faire pendant cinq années consécutives.

Il faut, en second lieu, que les fermiers entreprennent, de leur côté, de cultiver et de traiter convenablement cent arpens de